



# LE TRAIT d'UNION

ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE  
DES PALMES ACADÉMIQUES - SECTION DE LA RÉUNION

## Éditorial



M. Thierry TERRET  
Recteur de la Réunion

C'est toujours avec la même émotion et le même plaisir qu'à chaque célébration je remets les insignes de l'Ordre des palmes Académique lors de ces cérémonies qui expriment l'hommage de la République à des personnels méritants. J'ai en effet conscience d'honorer des femmes et des hommes, qui contribuent chaque jour – et souvent depuis longtemps - avec une volonté d'excellence qui les honore, à mettre en œuvre les valeurs de la République au sein de notre système éducatif, quel que soit l'espace professionnel qu'ils occupent. Les Palmes Académiques distinguent un certain nombre de collègues, hors de toute hiérarchie. Elles affichent symboliquement la reconnaissance de leurs compétences, l'investissement désintéressé et l'humanisme dont ils font preuve, les valeurs qu'ils promeuvent.

Ceux qui ont reçu ces insignes contribuent par l'exemplarité de leur parcours à unir des termes opposés ou contradictoires : chaque jour, ils illustrent le respect de l'institution en apprenant à chaque élève à devenir libre avec les autres car l'apprentissage des règles et du savoir lui permettent d'accéder à l'exercice de sa future citoyenneté. C'est parce que les éducateurs apportent la connaissance, le goût d'apprendre, le sens de la curiosité intellectuelle que les contraintes acceptées sont transcendées en espaces de liberté et que l'École devient un lieu d'intégration de tous les enfants de la République.

Leur remettre ces décorations, c'est dire à haute voix, au nom de l'Institution, les mérites et les qualités professionnelles et humaines qui sont les leurs.



## AMOPA EN DEUIL

*C'est avec une immense douleur que nous avons appris le décès de notre ami Norbert Hoarau, Inspecteur Pédagogique Régional, Doyen et porte-parole de ses collègues IA-IPR auprès du Recteur. Membre de notre Association, élevé au grade de Commandeur en 2004, il laisse sa profonde marque sur l'Académie de la Réunion.*

*À sa famille et à tous ses amis qui le pleurent, l'AMOPA présente ses plus sincères condoléances.*  
( Voir page 5 )

## HISTORIQUE DES PALMES ACADÉMIQUES

Les palmes académiques, instituées par Napoléon, sous cette dénomination en 1808, devaient honorer les membres de l'Université, créée en même temps. Elles ne composaient pas un Ordre, au sens où nous l'entendons de nos jours, mais correspondaient à des titres honorifiques attachés à une fonction et étaient brodées sur l'épaule gauche du costume réglementaire. On trouve dans le décret du 17 mars 1808 trois titres destinés à distinguer des fonctions éminentes et à récompenser les services rendus à l'enseignement :

1) les "titulaires" : Grands Maîtres de l'Université, Chanceliers, Trésoriers, Conseillers à vie.

2) les "officiers de l'Université" : Conseillers ordinaires et Inspecteurs de l'Université, Recteurs et Inspecteurs d'Académie, Doyens et Professeurs de faculté.

3) les "officiers des Académies" : Proviseurs, Censeurs, Professeurs des deux premières classes des lycées, Principaux des collèges et, à titre exceptionnel, autres professeurs de lycée, régents des collèges ou chefs d'institutions.

A ces titres correspondaient trois modèles de doubles palmes brodées respectivement en or, en argent ou en soie bleue et blanche.

A l'origine, l'enseignement primaire n'était pas concerné. Un décret du 9 décembre 1850 réduit à deux, les distinctions honorifiques spécialement attribuées aux membres de l'enseignement : officiers d'Académie, officiers de l'Instruction publique; elles peuvent être octroyées à des instituteurs, après quinze ans de service et - corollaire de la loi Falloux - à des membres de l'enseignement privé. Ces distinctions sont alors conférées par le ministre de l'Instruction publique sur la proposition des recteurs après avis des Conseils académiques.

C'est Napoléon III qui eut le mérite, à l'initiative de son ministre Victor Duruy, de faire en 1866 des Palmes académiques une décoration officielle pouvant se détacher et se joindre ainsi aux insignes d'autres ordres . Elle pouvait aussi être attribué à des non-enseignants n'appartenant pas au monde universitaire mais ayant rendu, par leur action, des services signalés à l'éducation.

Enfin, le décret du 4 octobre 1955, signé par le président René Coty, Edgar Faure étant président du Conseil et Jean Berthoin ministre de l'Education nationale, a institué l'Ordre des Palmes Académiques, comportant les trois grades de Chevalier, Officier et Commandeur. Le général de Gaulle tint à le maintenir quand, en 1963, il créa l'Ordre national du Mérite destiné à se substituer à plusieurs autres ordres et décorations qui s'étaient multipliés au cours du dernier siècle écoulé.

Ces trois dates essentielles : 1808, 1866, 1955 sont gravées au revers de la médaille de l'AMOPA, fondue en 1976; elle porte à l'avant une formule empruntée au philosophe grec Héraclite "Le soleil est nouveau tous les jours", devenue en quelque sorte la devise de notre Association.

## Le mot de la Présidente



Christiane  
ANDRÉ

*C'est avec joie et fierté que, au nom de tout le bureau, je vous présente aujourd'hui le premier numéro de notre tout nouveau Bulletin de Liaison .*

*Le « Trait d'Union », comme son titre l'indique, doit permettre d'établir un lien entre tous les membres de notre Ordre à la Réunion, les tenir informés , mais peut-être aussi les autres membres de notre communauté éducative, de l'actualité de notre section et de notre Association . Et pourquoi pas devenir le siège de débats sur les problèmes qui se posent au sein de notre Éducation Nationale ?*

*Nous espérons que ce premier numéro, qui risque fort de pécher par sa jeunesse, recueillera cependant votre assentiment, et que vous attendrez avec intérêt le second numéro à paraître dans les prochains mois .*

*Bon vent et longue vie au « Trait d' Union » !*



## CONNAISSANCE DE NOTRE ÎLE

Dans le cadre de sa mission :

### DÉFENSE ET ILLUSTRATION DE LA LANGUE FRANÇAISE,

la section de la Réunion organise **tous les ans** des concours au plan académique et relaie les concours organisés au plan national :

#### Concours Nationaux 2014-2015

- Prix de Géographie
- Prix d'Histoire

Vous trouverez les sujets sur le site :

[http://www.amopa.asso.fr/prix\\_geographie\\_2015.htm](http://www.amopa.asso.fr/prix_geographie_2015.htm) (ou histoire au lieu de géographie)

Destinés aux Lycéens & Étudiants .

Adresser les productions à :

AMOPA Concours,  
30 avenue Félix Faure  
75015 PARIS

Date Limite de réception :30/09/15



#### Concours Académiques 2014-2015

Les concours académiques sont dotés de nombreux lots qui seront remis le Mercredi 10 Juin à la Villa du Département . S e r o n t récompensés les lauréats de :

- Expression écrite en Français (CM1,CM2, Collèges & Lycées )
- La Jeune Nouvelle ( Collèges & Lycées )
- La Jeune Poésie (CM1, CM2 & Lycées )

Pour plus de renseignements s'adresser à :

Mme Christiane ANDRÉ  
Tel : 0692.862.963.

*La journée culturelle du 22 Avril, qui prévoyait la visite du Musée Léon Dierx, et de la Base aérienne de la Réunion, s'est déroulée dans une l'atmosphère cordiale, à la pleine satisfaction d'un groupe de quarante et un participants dont quelques membres de la SMLH et de INNER WHEEL .*

Après un accueil fort sympathique à la Base, le Lieutenant-Colonel Monard, Commandant du Détachement Aérien 181, nous a rappelé l'historique de cette Base,



puis nous a exposé les enjeux actuels qu'elle représente , et les stratégies sur lesquelles repose son rôle de protection pour La Réunion et l'Océan Indien.



Après cette conférence passionnante,nous avons visités les installations et les appareils . Nous avons été invités à monter dans le Transall : l'avion le plus familier de notre ciel réunionnais.

Arrivé dans l'île en 1973, il sera remplacé fin août après 42 ans de bons et loyaux services, par deux CASA OPS, dont la disponibilité est plus grande, et le potentiel plus important.

.../...

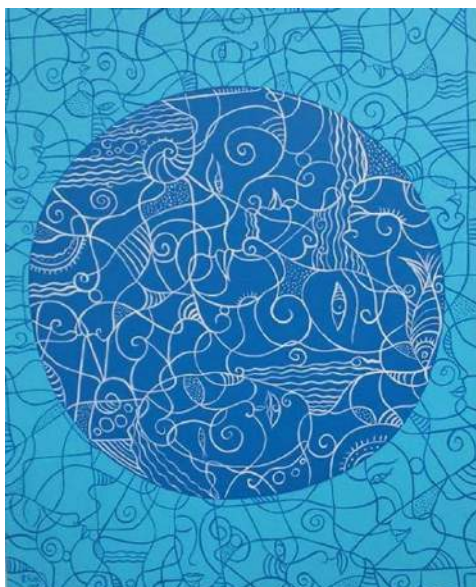




Nous a aussi été présenté l'hélicoptère de la base de Hyères, en mission dans notre île, dont le pilote nous a expliqué les qualités exceptionnelles . Enfin, nous avons pris notre déjeuner, et avons quitté la base, non sans



avoir remercié le Lieutenant-Colonel Monard pour la qualité de son accueil .



En début d'après midi, nous nous sommes rendus au Musée Léon Dierx, où nous attendait Richard RIANI, artiste de St Pierre, pour nous guider à travers son "Vivarium".

Ci-dessus 2 oeuvres de Richard Riani, dont son interprétation de "La Joconde" .

Nous publierons ici, dans notre prochain numéro, un entretien que nous avons eu avec cet habitant de Tanambo, que l'art a révélé à lui-même.



Remercions aussi Claude LOQUIN et Raphaël NUMA pour les photos de ce jour qu'ils ont accepté de partager avec tous .

( Ci-contre, une partie des participants avant la visite au Musée Léon Dierx )



**ADHÉSIONS-COTISATIONS :****LES CONSEILS DU TRÉSORIER**

Pensez à régler votre cotisation annuelle !!

Vous pouvez régler votre adhésion ou votre renouvellement d'adhésion en vous rendant sur le site (1) en envoyant directement votre bulletin et votre cotisation au siège en Métropole .

Vous pouvez aussi adresser ces documents à notre trésorier :

Michel MONGELLAZ  
2 Domaine de l'Hermitage  
97434 - Saint Gilles les Bains

## ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 3 DÉCEMBRE 2014

Réunis en Assemblée générale le 3 Décembre 2014, au Lycée de Bellepierre, les adhérents de l'Association des membres de l'Ordre des Palmes Académique, Section de la Réunion, ont donné quitus moral et financier au bureau sortant . Ils ont ensuite procédé à l'élection des candidats volontaires pour participer au nouveau bureau . Tous ces candidats ont été élus à l'unanimité des participants .

Immédiatement après, ces nouveaux élus se sont réunis à huis-clos pour déterminer le rôle et les responsabilités de chacun . Ce nouveau bureau se compose donc comme suit :

NOM	Prénom	Poste	Téléphone	Mail
ANDRÉ	Christiane	Présidente	0692 86 29 63	<a href="mailto:christiane.andre.run@wanadoo.fr">christiane.andre.run@wanadoo.fr</a>
HERVÉ	Patrick	Vice-Président	0692 65 49 84	<a href="mailto:patrick.herve974@orange.fr">patrick.herve974@orange.fr</a>
MONGELLAZ	Michel	Trésorier	0692 85 90 89	<a href="mailto:michel.mongellaz@laposte.net">michel.mongellaz@laposte.net</a>
HOARAU	Louis-Gilbert	Secrétaire	0692 86 23 28	<a href="mailto:gilbert.louis.l.hoarau@gmail.com">gilbert.louis.l.hoarau@gmail.com</a>
HOARAU	Henry-Gilbert	Trésorier Adjoint	0692 87 66 80	<a href="mailto:gilbert.hoarau@gmail.com">gilbert.hoarau@gmail.com</a>
DALLEAU	Jean-Jacques	Secrétaire Adjoint	0262 30 59 13.	<a href="mailto:janjack.dalleau@orange.fr">janjack.dalleau@orange.fr</a>
AGENOR	Roselyne	Membre	0692 70 86 26	<a href="mailto:yann.age@wanadoo.fr">yann.age@wanadoo.fr</a>
BAILLIF	Denis	Membre	0692 88 89 52	<a href="mailto:denis-gilbert.baillif@wanadoo.fr">denis-gilbert.baillif@wanadoo.fr</a>
BERTRAND	Paul	Membre	0692 31 62 75	<a href="mailto:prun67@gmail.com">prun67@gmail.com</a>
PUJOL	Jean-Louis	Membre	0692 87 70 83	<a href="mailto:jean.louis.pujol@orange.fr">jean.louis.pujol@orange.fr</a>
SAUZET	Jean-Yves	Membre	0692 40 02 04	<a href="mailto:jy.sauzet@orange.fr">jy.sauzet@orange.fr</a>

Ainsi structuré, le Bureau, par la voix de sa Présidente, a rendu hommage au travail accompli par le Bureau précédent, et particulièrement à sa Présidente, Mme Sylviane URBAIN, pour son long et précieux dévouement .



### VIE DE L'ASSOCIATION

**VOS IDÉES NOUS INTÉRESSENT :  
POUR TOUT AVIS ,  
OU SUGGESTION CONCERNANT LE BULLETIN  
POUR TOUTE PROPOSITION D'ARTICLE,**

**ADRESSEZ VOUS À : SAUZET JEAN-YVES  
MAIL : [jy.sauzet@orange.fr](mailto:jy.sauzet@orange.fr)**

(1) [http://www.amopa.asso.fr/adhesion\\_amopa.htm](http://www.amopa.asso.fr/adhesion_amopa.htm)

## **A Norbert HOARAU, notre collègue, notre ami,**



Norbert HORAU  
IIA - IPR

Madame Boyer-Roche, Directrice de cabinet, a souligné au nom de Monsieur le Recteur, les différentes étapes de la carrière de Norbert Hoarau, de cette vie professionnelle accomplie. Ses qualités, son engagement ont fait de lui un inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional remarqué.

C'est sans doute sa fonction de Doyen, de porte-parole de ses collègues IA-IPR auprès du Recteur, des instances académiques et régionales, qui lui ont permis de donner sa pleine mesure. Homme de consensus, il était doté, certes, d'une gentillesse naturelle, de talents de négociateur, mais aussi de ténacité et de l'ardente volonté de faire rayonner son académie.

Les IA-IPR, devenus ses amis, au nom desquels je m'exprime, se sont réunis nombreux ici aujourd'hui. Ils souhaitent rendre hommage à cet homme valeureux, apprécié de tous au Rectorat, auprès duquel ils ont passé d'heureuses et fructueuses années professionnelles. Marie-Claude Guyon, IA-IPR et actuelle Déléguée Académique à la Formation Continue, empêchée aujourd'hui, m'a transmis son message pour toi, Norbert :

« Désormais quasiment la seule IA-IPR à avoir travaillé avec toi lorsque tu pilotais avec toute la diplomatie et la générosité professionnelle qui te caractérisaient, le collège d'IA-IPR, lieu d'échanges riches, mais aussi vifs parfois, je n'oublie pas, dit Marie-Claude, que tu as été présent à chaque moment de la création du BTS hôtelier à la Réunion, à une époque, où introduire un BTS dans un Lycée professionnel était plus qu'une nouveauté : une révolution.

J'ai aussi apprécié l'appui constant que tu m'as apporté dans le suivi pédagogique des Conseillers en Formation Continue quand j'ai assuré une autre fonction, à la Délégation Académique.

Tu as pu par ta connaissance profonde de notre système éducatif local fournir tous les éléments qui m'ont aidée pour rapidement parvenir à en maîtriser efficacement les codes et les pratiques.

Que dire aussi de ta disponibilité, Norbert, qui te mettait constamment à la disposition des enseignants d'éco-gestion, pour leur permettre de passer d'une réforme à une autre, et de porter le flambeau d'une discipline en avance sur son temps, car première discipline pluridisciplinaire ?» Ainsi s'exprime Marie-Claude Guyon.

Vous l'aurez compris, c'est un acteur important de l'évolution de notre académie que nous perdons.

En tant que Présidente de l'Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques, je voudrais rappeler qu'en 2004, le Recteur Christian Merlin a souhaité honorer l'engagement de Norbert Hoarau en le faisant Commandeur dans l'Ordre des Palmes Académiques. Cette évocation m'émeut particulièrement, car c'est cette photo de Norbert, portant sa cravate de Commandeur, que Françoise, son épouse, a choisi de placer sur son cercueil.

A toute ta famille dans la peine, Norbert, et à toi où que tu sois désormais, nous voulons redire notre chagrin de ne plus te savoir parmi nous.

St Denis, le 6 mai 2015  
Christiane André  
Marie-Claude Guyon

*( Discours prononcé par la Présidente de la Section locale de l'AMOPA lors des obsèques de notre ami .*

*Très touchés par vos témoignages de soutien et de sympathie, par votre présence, vos fleurs, vos écrits, vos paroles de réconfort que vous nous avez adressés suite au décès de Norbert, mes enfants, leurs conjoints respectifs et mes petits-enfants se joignent à moi pour vous exprimer, Madame La Présidente, ainsi qu'à vous tous, membres de L'AM O P A, nos chaleureux remerciements.*

*Marie Françoise HOARAU*

## L'ÉDUCATION !

*S'il est un sujet qui est au centre de nos préoccupations , c'est bien celui-là .*

*L'Éducation, avec les principes qui doivent régir sa conception, et leur mise en oeuvre . C'est un sujet d'actualité qui fait actuellement polémique, et il nous paraît que notre bulletin ne peut rester étranger à ce débat . Aussi pensons-nous aborder ce thème dès notre prochain numéro . Les lecteurs qui souhaiteront participer à la discussion seront les bienvenus ( Cf encadré page 5 - Vie de l'Association )*

## NOTRE ÎLE - NOTRE ACADÉMIE

*Ancien professeur de Géographie à l'Université de la Réunion, actuellement à la retraite, Monsieur René Robert a été chargé de mission auprès de la Région de 1985 à 1993 , puis désigné comme consultant auprès de la même collectivité .*

### L'émergence du PARC NATIONAL DE LA RÉUNION

Il faut remonter au début des années 1990 pour qu'au sein de la collectivité régionale (jeune de dix ans) naisse et évolue le concept de Parc Naturel à La Réunion. Nous sommes dans la réalisation du premier SAR (Schéma d'Aménagement Régional) dont le thème II porte la réflexion sur l'Environnement. Mais entre l'émergence d'une idée et sa réalisation concrète il faut du temps et des moyens. Autour de Philippe BERNE, l'élu qui pilote les travaux du service de l'Environnement, le concept évolue. La question à l'époque était de savoir si nous allions vers la création d'un Parc Régional ou d'un Parc National. Une mission est organisée dans le sud de la France avec des élus de différentes collectivités (RÉGION, DÉPARTEMENT, COMMUNES): ils peuvent visiter un parc national (celui des Cévennes) et un parc régional (celui de Camargue) et discuter avec responsables administratifs et politiques. pour se faire une opinion concrète.

Toute cette préparation aboutit à la création en 2000 d'une Mission de Création du (futur) Parc National de La Réunion, dirigée par un expert Jacques MERLIN, assisté de Marylène HOARAU. Il faudra sept années pour réunir toutes les pièces du puzzle : apports scientifiques et administratifs, réalisation d'atlas remarquablement documentés, nombreuses relations avec les élus et le public. L'une des difficultés a été de fixer les limites de ce parc national, en utilisant les terres des Hauts de l'île principalement et une bonne partie de la région volcanique de la Fournaise. Il a fallu aussi discuter avec les communes de la limite de l'aire d'adhésion et cela ne fut pas aisé dans certains cas.

En mars 2007 la création du 9ème Parc National français est officielle. Son siège prévu est à la Plaine des Palmistes. En attendant la construction de l'immeuble, l'administration du Parc s'installe à St Denis. Et les quatre secteurs Nord (Bellepierre), Ouest (Trois Bassins), Est (Plaine des Palmistes) et sud (St Joseph voient le jour) . Un CA et un CS fonctionnent rapidement sous la houlette de Daniel GONTHIER, président du CA du PNR.

Parallèlement, depuis 2005, le Parc donne naissance à un autre projet, celui de classer une partie de l'île au Patrimoine Mondial de l'UNESCO (PMU). Le site à classer correspond presque totalement aux définitions spatiales du Parc. D'intenses travaux sont menés pour définir les caractères exceptionnels de cet espace, en comparaison de ce qui se trouve déjà au PMU. Ce n'est que progressivement que se détermine le sujet « PITONS, CIRQUES et REMPARTS, après d'autres titres qui n'ont pas été concluants. En août 2010 , à Brasilia, lors d'une Convention de l'UNESCO, le Bien naturel présenté par la France est inscrit sur la Liste des Biens du Patrimoine de l'Humanité.

Aujourd'hui le Parc est une institution bien établie à La Réunion : il participe ou lance de nombreux projets en faveur du maintien et de la valorisation de l'environnement de l'île. Ce n'est pas toujours facile, notamment en cette époque de disette nationale. Après le départ du premier directeur c'est Marylène HOARAU qui assure la responsabilité de l'institution, avec l'aide de Daniel GONTHIER .

René ROBERT





## ASSOCIATION DES MEMBRES DE L'ORDRE DES PALMES ACADÉMIQUES

(Reconnue d'utilité publique décret du 26-9-68)

Siège : Ministère de l'Éducation Nationale  
Secrétariat : 30, avenue Félix Faure 75015 PARIS – Tél : 01 45 54 50 82

ANNEE 2015

### BULLETIN D'ADHÉSION

(à retourner dans sa totalité, au secrétariat de l'A.M.O.P.A. 30 avenue Félix Faure 75015 Paris)

**Nom et prénoms :** M., Mme, Mlle \_\_\_\_\_

**Date de naissance :** \_\_\_\_\_ **Profession ou qualité :** \_\_\_\_\_

**Adresse :** \_\_\_\_\_

(Écrire tous les noms propres, patronymes, domicile, en lettres capitales et souligner le prénom usuel).

**Mèl :** \_\_\_\_\_ **Tél. :** \_\_\_\_\_

**Grade dans l'ordre des Palmes Académiques :** chevalier, officier, commandeur (*rayez les mentions inutiles*)

**Date de la nomination ou de la dernière promotion :** \_\_\_\_\_

#### **Demande son inscription en qualité de :**

Marquer votre choix d'une X et indiquer le montant total de votre versement par chèque libellé à l'ordre de l'AMOPA.

- Membre actif ..... **30 €**     Membre actif **avec abonnement à la revue** ..... **54 €**  
 Membre de soutien ..... **46 €**     Membre de soutien **avec abonnement à la revue** ..... **70 €**  
 Membre bienfaiteur (à partir de 86 €) ... .. **€**     Membre bienfaiteur **avec abonnement à la revue** (ajouter 24 €)..... **€**

**Montant du versement :** ..... €

*Votre cotisation d'adhérent vous ouvre un droit à déduction fiscale de 66% de son montant. Vous recevrez le reçu fiscal correspondant.*

**Joindre svp une photo d'identité pour l'envoi de la carte de membre qui vous sera envoyée après votre adhésion.**

Date \_\_\_\_\_ Signature \_\_\_\_\_

#### **CONTRIBUTION VOLONTAIRE POUR AMPLIFIER L'ACTION DE L'AMOPA EN FAVEUR DE LA JEUNESSE, DE LA PROMOTION DE LA LANGUE FRANÇAISE ET DE LA FRANCOPHONIE** par chèque séparé, à l'ordre de l'AMOPA

Montant du don : ..... €

*Un reçu fiscal vous sera adressé.*

*Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à AMOPA secrétariat national 30 avenue Félix Faure 75015 Paris ou connectez-vous à <http://bdd.donacom.com/amopa/>*

Je suis opposé(e) à la diffusion de mes données personnelles par l'intermédiaire d'un annuaire comportant mes nom, prénom, adresse, adresse de courrier électronique et n° de téléphone. (Cocher la case si vous le souhaitez).